

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mardi 6 avril 2021 09:25
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Concession plage Royan
Pièces jointes: Concession exploitation du Lido.pdf

De : bomtemps
Envoyé : mardi 6 avril 2021 09:24:45 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Concession plage Royan

Provenance : Courrier pour Windows 10



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.



Royan le 4 avril 2021

Monsieur le Maire de Royan

Objet : Concession exploitation du LIDO

D'après nos informations 6 projets ont été transmis à la Mairie. La Commission chargée de sélectionner le candidat a convoqué 3 candidats, pourquoi ne pas avoir auditionné les autres, sachant qu'il y avait un projet « solide » soutenu par un candidat local (voir article Sud-Ouest du 2 avril 2021).

Il sera procédé du mardi 6 avril 2021 au mercredi 21 avril 2021 inclus, à une enquête publique préalable à la modification d'exploitation des plages de Pontailac et de La Grande Conche à la commune de ROYAN.

La Mairie de Royan aurait dernièrement attribué la concession d'exploitation du LIDO à un groupe de restaurateurs financiers Parisiens en vue de l'établissement d'un restaurant bar d'ambiance (bonjour les nuisances !) sans même attendre les résultats de l'enquête publique.

Monsieur David Zenouda qui aurait remporté l'appel d'offre possède 6 établissements à Paris et il représente la branche nuit de l'UMIH. Il vient de s'associer à un professionnel du monde de la nuit pour cette acquisition.

La question qui se pose aujourd'hui : la mairie de Royan a-t-elle le droit d'attribuer la concession alors que l'enquête n'a pas encore été ouverte et que le rapporteur de cette enquête n'a pas effectué son travail ...

Par ailleurs, sur le fond, nous constatons avec regret qu'aucun élu du quartier n'a participé à l'examen et à l'élaboration du cahier des charges, ni participé à la CAO chargée de l'analyse des candidatures, de même que nous constatons que les riverains n'ont pas eu la moindre information sur le sujet qui concerne leur vie quotidienne au premier chef et encore moins d'avoir été consultés pour avis. Aux inquiétudes formulées deci delà et notamment par l'association des Amis du Parc.

Dans le courrier qui nous a été adressé en date du 28 janvier 2021, par Monsieur le Maire de Royan :

"S'agissant du LIDO, je vous confirme que la ville n'imagine pas que le site de l'ancien LIDO puisse se transformer en « Guinguette ». Les dispositions ont été prises dans le cahier des charges et seront naturellement ancrées dans le marbre dans le contrat lorsque l'exploitant aura été choisi".

Vous indiquiez également à une riveraine qui vous interrogeait sur le cahier des charges « le conseil municipal a d'ores et déjà voté différentes dispositions, dans le cadre du cahier des charges, en vue d'éviter toute nuisance sonore ou autres afin que l'établissement ne se transforme pas en lieu festif, diurne comme nocturne ».

Si les riverains ne sont pas opposés sur le principe à l'exploitation d'un restaurant de plage midi et soir, dans une approche qualitative répondant aux souhaits du maire, et ce malgré les désagréments que cela occasionnera (notamment au niveau du stationnement) , ils sont totalement opposés à l'établissement d'un bar de nuit ou autre guinguette qui à engendrera des nuisances sonores et autres (cf la réserve) inacceptables !

Vous aurez remarqué que sur le boulevard, les propriétaires ont, notamment depuis presque un an, engagé de nombreux travaux de réfection ou de rénovation, ce qui ne peut qu'accompagner le dynamisme du bâtiment et de l'artisanat local dans le même temps que cela participe à l'attractivité et l'image de la ville. Ce n'est pas pour subir des nuisances insupportables plus de 7 mois de l'année ! enfin il existe de très nombreux lieux festifs sur Royan et ses environs, il n'est certainement pas nécessaire d'en rajouter partout, au risque de donner une image de piètre qualité de vie à notre ville.

Comment ne pas nous avoir associés à votre projet, sachant que nous sommes une association constructive ?

Si pas de respect auprès des riverains, nous formerons un recours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Daniel BOMTEMPS

Président des Amis du Parc

Copie : Monsieur le Préfet de Charente-Maritime

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 7 avril 2021 15:47
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : CONCESSION LIDO

De : GEOFFROY BOMMEL MURIEL
Envoyé : mercredi 7 avril 2021 15:46:44 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : CONCESSION LIDO

Bonjour

C est avec étonnement que nous avons appris par la presse, que sans aucune enquête publique et sans aucune concertation avec la population, élus du quartier ni les associations représentatives, que la concession du lido, qui auparavant était un établissement de type familial, avait été attribuée à un professionnel parisien pour en faire un établissement de nuit et ceci contrairement à ce qui avait été assuré par courrier par le maire de Royan

De nombreuses questions se posent sur cette attribution :

Pourquoi transformer un établissement familial conforme à l'image de station balnéaire de Royan en bar de nuit, surtout dans le contexte sanitaire que nous subissons actuellement !?
Pour l'intérêt de privés financiers et certainement pas des habitants du quartier, des paisibles vacanciers ou des familles résidents à l'année

Une telle structure ne peut amener que des désagréments :

Nuisances sonores : bruit de l'établissement, des clients et des voitures

Nuisances de circulation et de stationnement (pas de parking) déjà présents actuellement

Nuisances environnementales et sanitaires : jets et déjections diverses sur la plage, la promenade et les trottoirs

Nuisances diverses : alcoolisme, voir plus comme d'autres établissements de la plage

Problèmes de sécurité et de dégradations diverses engendrés par ce genre d'établissement

En conclusion, je suis très inquiet : j'estime que cette structure au-delà des désagréments cités constituerait une tache pour la ville Royan et pour son caractère de station familiale en réduisant son attractivité et en la transformant dangereusement

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Julien YOUINOU
Envoyé: jeudi 8 avril 2021 12:01
À: Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR: ENQUÊTE PUBLIQUE CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 07/04/21 19H49 ET 19H58
Pièces jointes: OBSERVATIONS CONCESSION PLAGES ROYAN 07 04 21 19H49.pdf; OBSERVATIONS CONCESSION PLAGES ROYAN 07 04 21 19H58.pdf; marie-christine_begue.vcf

Pour information,
Cordialement
JY

De : BEGUE Marie-Christine PREF17-DCAT [<mailto:marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr>]
Envoyé : jeudi 8 avril 2021 11:38
À : SG; BERTHET Philippe; Julien YOUINOU
Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 07/04/21 19H49 ET 19H58

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les OBSERVATIONS CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 07/04/21 19H49 ET 19H58, déposées sur le site pref-environnement.

Copie à la mairie de ROYAN et à M. BERTHET commissaire enquêteur pour les déposer sur le registre d'enquête.

Des observations sont aussi visibles sur le registre dématérialisé en accès libre sur le lien suivant :

Adresse du lien : enquetepubliqueplage@mairie-royan.fr

Voici le lien du dossier faisant apparaître toutes les observations :

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-commissions-consultatives/Consultations-du-public/Enquetes-publiques-en-cours/06-04-21-Projet-de-modification-de-la-concession-des-plages-de-Pontailac-et-Grande-Conche-a-Royan>

Cordialement

Mme BEGUE

BEGUE Marie-Christine
Pôle Enquêtes publiques
Bureau de l'Environnement / Charente-Maritime
Ligne Directe : 05 46 27 44 87
Mail : marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr

38, rue réaumur, 17000 La Rochelle
Tél Standard : 05 46 27 43 00 – Serveur Vocal : 05 46 27 43 43
www.charente-maritime.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Coordination
Et de l'Appui Territorial (DCAT)

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Sujet : [INTERNET] Aménagement plages de Royan

De : Wanadoo <p8991@wanadoo.fr>

Date : 07/04/2021 19:49

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

bonjour

il est important que les nouveaux projets aient un caractère chic et branché pour redorer le blason de la station qui est vieillotte et triste, il doit en être de même pour la casuella et la réserve à St Georges. la tranquillité des riverains le soir doit être respectée

par ailleurs il est indispensable que l'interdiction des chiens sur la plage l'été et leur tenue en laisse l'hiver soient respectées, et sanctionnées à défaut, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui où des gens sont régulièrement agressés sur la plage par des chiens non maîtrisés par leurs propriétaires
bien à vous

Olivier Perraudau

[INTERNET] lido

Sujet : [INTERNET] lido

De : Martine MILAN <g.milan@wanadoo.fr>

Date : 07/04/2021 19:58

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Merci de protéger le nouvel espace du Lido. Oui a un resto démontable de plage midi et soir pas de bar de nuit ni de guingette, l'endroit est si agréable au moment du paseo et nos riverains qui vont subirent ces nuisances.

Cordialement

Gerard Milan

Adhèrent aux amis du parc

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: jeudi 8 avril 2021 19:03
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Enquête publique plage de Royan, concession LIDO

De : Christiane GIMENEZ
Envoyé : jeudi 8 avril 2021 19:03:01 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Enquête publique plage de Royan, concession LIDO

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que citoyen et contribuable de la commune de Royan, je vous serais gré, de tenir compte de mon avis sur le projet cité en objet.

Certes le site actuel fermé pour fin de contrat, nécessite une rénovation complète pour moderniser et embellir cet endroit unique de notre ville de Royan.

Or, je ne suis informé du futur projet que depuis quelques jours par l'Association des Amis du Parc.

J'espérais que ce serait par l'intermédiaire du service communication de la Mairie?

C'est très regrettable, il semblerait même, qu'une décision ait été prise avant la fin de l'enquête publique...

Quoiqu'il en soit, le nouvel établissement, devra rendre les services de l'ancien, c'est à dire; un bar restaurant de jour, mis à disposition gratuite au public, de deux WC, de lavabos, de douches, d'un défibrillateur et d'un poste de secours pour la période estivale.

Il semblerait qu'il soit envisagé un établissement restaurant, café, bar, discothèque, ouvert une partie de la nuit - 2 heures du matin.

J'attire votre attention sur l'ensemble des nuisances de ce genre d'établissement, sonores - limiteur de pression acoustique, alcool, stationnement, tapage nocturne, bagarres, dégradations etc.

Je ne suis pas contre une animation ponctuelle.

Actuellement, cette partie du quartier, proche du projet et relativement paisible, malgré les difficultés de circulation à double sens et, il va de soit que la responsabilité du Maire sera directement engagée si ce nouveau site provoque des troubles anormaux de voisinage.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte mes remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Franck GIMENEZ

32 avenue du Docteur Charcot

17200 ROYAN

0685435264

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Julien YOUINOU
Envoyé: lundi 12 avril 2021 11:32
À: Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR: ENQUÊTE PUBLIQUE CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 09/04/21 15h54
Pièces jointes: OBSERVATIONS CONCESSION PLAGES ROYAN 09 04 21 15H54.pdf; marie-christine_begue.vcf

De : BEGUE Marie-Christine PREF17-DCAT [<mailto:marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr>]
Envoyé : lundi 12 avril 2021 11:07
À : SG; BERTHET Philippe; Julien YOUINOU
Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 09/04/21 15h54

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les OBSERVATIONS CONCESSION PLAGES ROYAN OBSERVATIONS DU 09/04/21 15H54, déposées sur le site pref-environnement.

Copie à la mairie de ROYAN et à M. BERTHET commissaire enquêteur pour les déposer sur le registre d'enquête.

Des observations sont aussi visibles sur le registre dématérialisé en accès libre sur le lien suivant :

Adresse du lien : enquetepubliqueplage@mairie-royan.fr

Voici le lien du dossier faisant apparaître toutes les observations :

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-commissions-consultatives/Consultations-du-public/Enquetes-publiques-en-cours/06-04-21-Projet-de-modification-de-la-concession-des-plages-de-Pontailac-et-Grande-Conche-a-Royan>

Cordialement

Mme BEGUE

BEGUE Marie-Christine
Pôle Enquêtes publiques
Bureau de l'Environnement / Charente-Maritime
Ligne Directe : 05 46 27 44 87
Mail : marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr

38, rue réaumur, 17000 La Rochelle
Tél Standard : 05 46 27 43 00 – Serveur Vocal : 05 46 27 43 43
www.charente-maritime.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de La Coordination
Et de l'Appui Territorial (DCAT)

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

[INTERNET] à l'ATTENTION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Sujet : [INTERNET] à l'ATTENTION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

De : Anne Marie TERLAUD <amterlaud@gmail.com>

Date : 09/04/2021 15:54

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint en PJ la lettre concernant mes doléances pour le devenir du lido à Royan.

Je vous présente Monsieur le commissaire Enquêteur
mon profond respect .

Anne Marie Terlaud

— Pièces jointes : —

LIDO A.pdf

30 octets

Anne Marie TERLAUD

1 Avenue des jardins
17200 ROYAN

Royan le 9 avril 2021

Mairie de Royan

à l'attention du Commissaire enquêteur
80 avenue de Pontailac CS 80218
17205 ROYAN

objet réclamation lido Royan

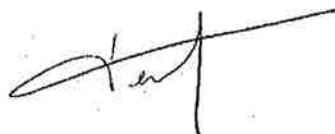
Monsieur,

La plage de Royan est célèbre non pour ses restaurants mais pour sa grande plage de sable ; c'est un bord de mer où il fait bon vivre, musarder et profiter de la balade longeant d'un côté l'océan, de l'autre les habitations des riverains très bien entretenues.

L'installation d'une surface de restauration quelque elle soit engendrera des nuisances nocturnes et diurnes, éventuellement des échanges de produits illicites ainsi qu'un flot de véhicules cherchant à se garer alors que c'est déjà infernal pour trouver une place de parking en période estivale.

Il serait beaucoup plus attrayant que sur l'emplacement où se situe le lido : il y ait un poste de secours des toilettes modernes et pourquoi pas à chaque toilette le long de la plage une boîte à sous pour des boissons.

Je vous prie Monsieur de bien vouloir prendre en compte mes doléances. Et vous en remercie,



Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: vendredi 9 avril 2021 17:05
À: Julien YOUINOU; Frédéric KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : ENQUETE AMENAGEMENT LIDO

De : Jean Claude BASSO
Envoyé : vendredi 9 avril 2021 17:04:44 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : ENQUETE AMENAGEMENT LIDO

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre par le voisinage le projet d'aménagement du LIDO en bar de nuit géré par un professionnel de Paris.

Nous sommes assez surpris qu'un tel projet puisse voir jour dans un endroit protégé, familial (plage et club Mickey), d'une totale tranquillité et dépourvu de parking.

Pour information, nous sommes des parisiens ayant une résidence secondaire depuis bientôt 40 ans bd Frédéric Garnier et nous apprécions tout particulièrement le calme, la

tranquillité, l'authenticité de ROYAN loin des codes de la vie parisienne.

En conclusion, nous nous prononçons contre ce projet de bar de nuit qui va à l'encontre de la préservation et du respect du site et des attentes de ses habitants.

Par contre, la revalorisation du LIDO dans un esprit assez qualitatif offrant une restauration en adéquation aux produits de la région serait la bienvenue.

Nous souhaitons une transparence totale dans la présentation des différents projets qui doivent remporter l'adhésion de l'association des amis du Parc, du voisinage immédiat et de

tous les royannais de coeur !

Jean-Claude BASSO
138 bd F Garnier ROYAN

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: samedi 10 avril 2021 19:40
À: Julien YOUINOU; Freddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Enquête publique Grande Conche

De : daniel bomtemps

Envoyé : samedi 10 avril 2021 19:40:21 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

À : Enquête Publique Plage

Objet : Enquête publique Grande Conche

- Site du Lido, espace remarquable au titre de la loi Littoral, doit être traité comme tel et il est souhaité avoir connaissance publique du projet nouveau et de ses orientations générales (aménagement et protection environnement).
- Il est regretté la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation, la démocratie participative a du sens. (Et nous constatons que là elle n'a pas lieu).
- Si Royan mérite un restaurant/bar de plage qui peut se créer à l'emplacement du Lido pour répondre à l'image qualitative de la grande conche, des mesures de précaution s'imposent :
- Répondre aux normes environnementales et de protection du site
- Créer un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site
- Proposer une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huitres, fruits de mer etc. ...généralisant des partenariats avec les producteurs locaux)
- Rester une structure totalement amovible (enlevée entièrement les 6 mois de non exploitation)
- Apporter une offre de stationnement et de sécurité routière (zone 30, club de plage enfants à proximité, carrefour et passage piétons plus voie vélo)
- Ne pas générer de nuisances sonores (diurne et nocturne)
- Ne pas générer de nuisances de stationnement (aujourd'hui le boulevard et les rues adjacentes sont totalement occupées plus de 6 mois de l'année)
- Ne pas générer de nuisances dues à l'alcool (cf. conséquences de la Réserve à St Georges de Didonne) avec dégradations de la voie publique, des maisons riveraines, de la plage (le club pingouin est déjà l'objet chaque année de dégradations et vandalisme en pleine nuit).
- Ne pas générer de nuisances de sécurité routière mais également pour les maisons des habitants.
- Nous sommes totalement opposés à la création d'un bar de nuit (boite de nuit). Ces derniers sont en grande majorité des lieux aujourd'hui excentrés et générateurs de nuisances et incivilités et ne sont plus d'ailleurs dans l'air du temps, encore moins de par la crise sanitaire.
- Des lieux récréatifs pour les jeunes ne manquent pas mais manquent des lieux intergénérationnels et de qualité.

- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité.
- Un lieu comme le Lido ne peut être destiné aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- Il est aussi demandé à ce que les conditions ayant abouti au choix d'un spécialiste des nuits parisiennes soient transparentes et que nous soient expliquées les raisons de la non présentation de 3 projets sur les 6 ayant candidaté (et dont un a eu confirmation par les services de la mairie qu'il sera auditionné... et qui ne l'a pas été).
- Il est demandé une réunion publique avec le commissaire enquêteur et le maire pour présenter le projet dans son ensemble.
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des royannais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Provenance : Courrier pour Windows 10

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: dimanche 11 avril 2021 18:51
À: Julien YOUINOU; Freddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Lido

De : Catherine Barbary
Envoyé : dimanche 11 avril 2021 18:50:36 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Lido

Voici mes remarques (non exhaustives) et souhaits sur le futur restaurant du Lido:

- Connaître les différentes orientations choisies par la Mairie **avant** un vote définitif.
- Préférer un **projet local** et non faire profiter une personne ayant déjà des établissements un peu partout en France! **Faisons travailler nos jeunes entrepreneurs royanais.**
- **Éviter les nuisances** comme celles que nous avons connues cet été par la "Réserve" : plages souillées, bruits à des heures très tardives , dégradations des jardins environnants...
- Préférer un petit restaurant **sans prétention** où chacun se trouve bien : **familles entre autre...**

En espérant que cette enquête dite publique soit prise en compte avec transparence.

Catherine BARBARY
132 boulevard Frédéric GARNIER
17200 ROYAN
06 60 50 03 27

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.
Do you really have to print this email? Let's think of the environment

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites. Pensez environnement ! N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: lundi 12 avril 2021 10:24
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : observations Lido

De : laurence Quancard
Envoyé : lundi 12 avril 2021 10:23:47 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : observations Lido

Bonjour,

Voici quelques observations concernant l'appel d'offre pour le remplacement du Lido:

- Je regrette la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation. La démocratie participative est l'avenir d'un monde meilleur, qui tient compte de chacun.
- Je souhaite un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site, une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huîtres, fruits de mer etc. ...générant des partenariats avec les producteurs locaux). Θηαβιτε ιχι ρ λαννε ε ετ ιλ με σεμβλε ιμπορταντ δε τενιρ χομπτε δε τουσ ετ πασ θυε δεσ τουριστεσ, ετ διμπλιθυερ τουσ λεσ αχτευρσ λοχαυξ. Λαδησιον αυ προφει νεν σερα θυε μειλ λευρε.
- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité. Un lieu comme le Lido ne peut pas être destiné qu'aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des royannais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Merci de tenir compte de chacun.

Laurence Quancard
4 avenue des Futaies
17200 Royan

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Sujet : [INTERNET] Avis "enquête publique sur la concession d'exploitation des plages de Royan"

De : Maurice Masdoumier <masdoumier.orca@dbmail.com>

Date : 12/04/2021 11:14

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A Monsieur Philippe BERTHET,

Citoyen résident engagé de la ville de Royan je tenais à vous faire part de mes avis et remarques à propos du projet de modification de la concession d'exploitation des plages de Pontaillac et de La Grande Conche à la commune de Royan.

Mon propos concerne uniquement l'exploitation du LIDO puisque ce sujet a fait l'objet d'articles dans la presse.

- Les réalisations proposées doivent être conforme à l'esprit de Royan station balnéaire attrayante (dans l'esprit Royan perle de l'atlantique),
- S'intégrer au patrimoine royannais dans ses différents styles des différentes époques,
- Assurer la paisibilité des lieux et des résidents voisins, ce qui interdit un fonctionnement sur toute la durée de la nuit, une limite doit être fixée en cohérence avec les pratiques déjà en cours,
- Garantir la propreté des sites et de la proximité de ces sites,
- Prévoir les stationnements de proximité sans gêner les propriétés privées ni la circulation dans les rues de l'environnement,
- L'objet de l'activité doit être clair et conforme au projet de restauration.

A propos du choix du projet retenu, nous pensons qu'il est fondamental que les propositions émanant d'entrepreneurs ou commerçants locaux fassent l'objet d'une notation positive. En effet, il est du devoir d'une municipalité de susciter le développement et la croissance des sources de production de valeur de son territoire et sur son territoire, cela y va de la renommée et de la vitalité de l'espace concerné : un territoire qui en son sein a des créateurs est un territoire vivant, dynamique, et propice à attirer les visiteurs.

Ajoutons qu'il peut y avoir aussi des synergies à aider à se développer lorsqu'il y a plusieurs créateurs pour un même objet.

Monsieur le commissaire enquêteur soyez assuré de mes sincères salutations.

Maurice Masdoumier.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: lundi 12 avril 2021 16:15
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Observations concernant le Lido. Plage de Royan.
Pièces jointes: Type d'observations à émettre dans cadre enquête publqie.docx

De : Jean Pierre Masse
Envoyé : lundi 12 avril 2021 16:15:15 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Observations concernant le Lido. Plage de Royan.

Mr. Me Jean Pierre Massé
120, boulevard F. Garnier
17200- Royan.

Mr. Le commissaire enquêteur

Habitant Royan depuis l'année 2003 ,dans la maison située 120 , boulevard F. Garnier à Royan ,je suis très surpris d'apprendre que l'emplacement du Lido, soit éventuellement transformé en un lieu de vie nocturne. Plusieurs projets ayant uniquement de la restauration ,et un bar, pour une activité diurne , me semble tout à fait envisageables.

Par contre crée une activité nocturne avec tous les désagréments d'un bar d'ambiance , est à proscrire. Nous avons déjà les inconvénients du restaurant bar d'ambiance " La Réserve " au bout de la plage de St georges de Didonne. J'ai déjà eu des dégradations concernant les vitres

de mes portails, après la fermeture à 2 h du matin de cet établissement.

La jeunesse est souvent très alcoolisée !!!

Concernant le stationnement ,c'est plus qu'un petit problème !!!

L'été le stationnement est déjà très difficile dans la journée ,et également la nuit car de très nombreuses maisons sont occupées par les vacanciers.

Dans la pièce jointes ,vous pourrez découvrir l'ensemble des arguments qui font que ce projet est irréaliste avec un bar d'ambiance la nuit.

Recevez Monsieur,mes cordiales salutations.

Jean Pierre Massé.

Envoyé de mon iPad JP. MASSÉ

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Type d'observations potentielles à noter sur registre de l'enquête publique

Enquête ouverte du 6 au 21 avril. En présentiel avec le commissaire enquêteur le 14 et 21 (de 14 à 17h), à la mairie (bâtiment volets bleu du fond) ou en mail à adresse suivante :

pref-envir-pref17@charente.gouv.fr ou

enquetepubliqueplage@mairie-royan.fr

Il est demandé nom, prénom et adresse puis toute liberté d'écriture...

Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

- Site du Lido, espace remarquable au titre de la loi Littoral, doit être traité comme tel et il est souhaité avoir connaissance publique du projet nouveau et de ses orientations générales (aménagement et protection environnement).
- Il est regretté la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation, la démocratie participative a du sens. (Et nous constatons que là elle n'a pas lieu).
- Si Royan mérite un restaurant/bar de plage qui peut se créer à l'emplacement du Lido pour répondre à l'image qualitative de la grande conche, des mesures de précaution s'imposent :
- Répondre aux normes environnementales et de protection du site
- Créer un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site
- Proposer une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huitres, fruits de mer etc. ...généralisant des partenariats avec les producteurs locaux)
- Rester une structure totalement amovible (enlevée entièrement les 6 mois de non exploitation)
- Apporter une offre de stationnement et de sécurité routière (zone 30, club de plage enfants à proximité, carrefour et passage piétons plus voie vélo)
- Ne pas générer de nuisances sonores (diurne et nocturne)
- Ne pas générer de nuisances de stationnement (aujourd'hui le boulevard et les rues adjacentes sont totalement occupées plus de 6 mois de l'année)
- Ne pas générer de nuisances dues à l'alcool (cf. conséquences de la Réserve à St Georges de Didonne) avec dégradations de la voie publique, des maisons riveraines, de la plage (le club pingouin est déjà l'objet chaque année de dégradations et vandalisme en pleine nuit).
- Ne pas générer de nuisances de sécurité routière mais également pour les maisons des habitants.
- Nous sommes totalement opposés à la création d'un bar de nuit (boîte de nuit). Ces derniers sont en grande majorité des lieux aujourd'hui excentrés et générateurs de nuisances et incivilités et ne sont plus d'ailleurs dans l'air du temps, encore moins de par la crise sanitaire.
- Des lieux récréatifs pour les jeunes ne manquent pas mais manquent des lieux intergénérationnels et de qualité.
- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité.

- Un lieu comme le Lido ne peut être destiné aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- Il est aussi demandé à ce que les conditions ayant abouti au choix d'un spécialiste des nuits parisiennes soient transparentes et que nous soient expliquées les raisons de la non présentation de 3 projets sur les 6 ayant candidaté (et dont un a eu confirmation par les services de la mairie qu'il sera auditionné... et qui ne l'a pas été).
- Il est demandé une réunion publique avec le commissaire enquêteur et le maire pour présenter le projet dans son ensemble.
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des royannais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: lundi 12 avril 2021 18:39
À: Julien YOUINOU; Frédéric KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : ENQUETE PUBLIQUE - Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

De : michel.joubrel@orange.fr
Envoyé : lundi 12 avril 2021 18:38:36 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage; pref-envir-pref17@charente.gouv.fr
Objet : ENQUETE PUBLIQUE - Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

Bonjour Monsieur Le Maire,
Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Voici mes observations dans le cadre de l'Enquête publique visée en objet.
Bien cordialement.

Michel JOUBREL
60, Boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
et
Villa L'Oustalet
5, allée Lacambra
17200 ROYAN

Tél. : 06.07.01.27.18
michel.joubrel@orange.fr

- Site du Lido, espace remarquable au titre de la loi Littoral, doit être traité comme tel et il est souhaité avoir connaissance publique du projet nouveau et de ses orientations générales (aménagement et protection environnement).
- Il est regretté la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation, la démocratie participative a du sens. (Et nous constatons que là elle n'a pas lieu).
- Si Royan mérite un restaurant/bar de plage qui peut se créer à l'emplacement du Lido pour répondre à l'image qualitative de la grande conche, des mesures de précaution s'imposent :
- Répondre aux normes environnementales et de protection du site
- Créer un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site
- Proposer une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huitres, fruits de mer etc. ...généralisant des partenariats avec les producteurs locaux)
- Rester une structure totalement amovible (enlevée entièrement les 6 mois de non-exploitation)
- Apporter une offre de stationnement et de sécurité routière (zone 30, club de plage enfants à proximité, carrefour et passage piétons plus voie vélo)
- Ne pas générer de nuisances sonores (diurne et nocturne)
- Ne pas générer de nuisances de stationnement (aujourd'hui le boulevard et les rues adjacentes sont totalement occupées plus de 6 mois de l'année)
- Ne pas générer de nuisances dues à l'alcool (cf. conséquences de la Réserve à St Georges de Didonne) avec dégradations de la voie publique, des maisons riveraines, de la plage (le club pingouin est déjà l'objet chaque année de dégradations et vandalisme en pleine nuit).

- Ne pas générer de nuisances de sécurité routière mais également pour les maisons des habitants.
- Nous sommes totalement opposés à la création d'un bar de nuit (boite de nuit). Ces derniers sont en grande majorité des lieux aujourd'hui excentrés et générateurs de nuisances et incivilités et ne sont plus d'ailleurs dans l'air du temps, encore moins de par la crise sanitaire.
- Des lieux récréatifs pour les jeunes ne manquent pas mais manquent des lieux intergénérationnels et de qualité.
- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité.
- Un lieu comme le Lido ne peut être destiné aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- Il est aussi demandé à ce que les conditions ayant abouti au choix d'un spécialiste des nuits parisiennes soient transparentes et que nous soient expliquées les raisons de la non présentation de 3 projets sur les 6 ayant candidaté (et dont un a eu confirmation par les services de la mairie qu'il sera auditionné... et qui ne l'a pas été).
- Il est demandé une réunion publique avec le commissaire enquêteur et le maire pour présenter le projet dans son ensemble.
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des roennais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: agence@nathalie-manicot.com
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 10:28
À: Mairie
Objet: Site du Lido

Monsieur Le Maire,

Nous sommes inquiets à l'annonce de la création d'un lieu festif, bar de nuit tenu par des spécialistes des nuits parisiennes sur le site du Lido, boulevard Frédéric Garnier.

L'idée d'un restaurant, bar de plage nous semble nécessaire voire indispensable pour ce site remarquable que nous offre la grande conche.

Royan, jusqu'à présent, est plutôt reconnu comme un lieu de villégiature.

Nous comprenons très bien votre souhait de « réveiller la ville » mais nous espérons aussi que vous êtes conscient que chacun de vos habitants a droit au respect de ses nuits de sommeil. Le quartier visé pour un tel lieu festif est un quartier résidentiel, avec des familles, nous-mêmes avons trois enfants.

Cet environnement ne correspond pas à l'activité d'un bar de nuit et n'est pas adapté aux besoins qui en découlent.

Un tel projet ne peut amener que des désagréments :

Désagréments sonores, bruits de l'établissement, des clients, des voitures, musique excessive,

Désagréments de circulation et de stationnement,

Désagréments environnementaux et sanitaires dans les espaces publics, sans vous parlez de ceux occasionnés chez les particuliers...

Concernant la sécurité et les dégradations de gros litiges restent à venir.

De notre côté, nous faisons notre maximum pour valoriser notre patrimoine, rénover, remettre en état ces belles villas et redonner à Royan toute sa beauté architecturale que chacun n'a de cesse d'utiliser, vous, représentant de l'état, le premier !

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot

154 boulevard Frédéric Garnier

17200 ROYAN

agence@nathalie-manicot.com

06 14 11 62 60

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 10:31
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Concession Le Lido

De : agence@nathalie-manicot.com
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 10:30:30 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Concession Le Lido

Monsieur Le Maire,
Madame, Monsieur,

Nous sommes inquiets à l'annonce de la création d'un lieu festif, bar de nuit tenu par des spécialistes des nuits parisiennes sur le site du Lido, boulevard Frédéric Garnier.

L'idée d'un restaurant, bar de plage nous semble nécessaire voire indispensable pour ce site remarquable que nous offre la grande conche.

Royan, jusqu'à présent, est plutôt reconnu comme un lieu de villégiature.

Nous comprenons très bien votre souhait de « réveiller la ville » mais nous espérons aussi que vous êtes conscient que chacun de vos habitants a droit au respect de ses nuits de sommeil. Le quartier visé pour un tel lieu festif est un quartier résidentiel, avec des familles, nous-mêmes avons trois enfants.

Cet environnement ne correspond pas à l'activité d'un bar de nuit et n'est pas adapté aux besoins qui en découlent.

Un tel projet ne peut amener que des désagréments :

Désagréments sonores, bruits de l'établissement, des clients, des voitures, musique excessive,

Désagréments de circulation et de stationnement,

Désagréments environnementaux et sanitaires dans les espaces publics, sans vous parlez de ceux occasionnés chez les particuliers...

Concernant la sécurité et les dégradations de gros litiges restent à venir.

De notre côté, nous faisons notre maximum pour valoriser notre patrimoine, rénover, remettre en état ces belles villas et redonner à Royan toute sa beauté architecturale que chacun n'a de cesse d'utiliser, vous, représentants de l'état, les premiers !

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot

154 boulevard Frédéric Garnier

17200 ROYAN

agence@nathalie-manicot.com

06 14 11 62 60

Nathalie Manicot - ARCHITECTE D'INTERIEUR CFAI N°873 - 06 14 11 62 60

22 rue Saint Antoine 16000 Angoulême - agence@nathalie-manicot.com - www.nathalie-manicot.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 10:38
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR :

De : sylvie LAURENT
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 10:37:22 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet :

Bonjour,

Trop de nuisances sont à prévoir, j'ai vu ce qu'il se passait cet été avec les 2 bars sur les plages entre St Georges et Royan. Des déchets partout le matin.

Un joli restaurant de plage serait le bienvenu.

Je serais Royannaise à partir du 19 04 et je m'en réjouis.

Merci à Monsieur le Maire pour ses actions

Sylvie Laurent

20 allée des Mouettes

ROYAN

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 11:40
À: Julien YOUINOU; Frédéric KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

De : FORT Christian
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 11:40:07 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Cc : lesamisduparc176@orange.fr
Objet : Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

Βοηθουρ,

Μοι, ΦΟΡΤ Χηριστιαν ρί σιδεντ αυ 41 Απενυε δε λαΟασισ ρ Ροψαν **σουηαιτε ετ σουτιενσ** χονχερναντ
λαμνναγεμεντ δυ Λιδο, θυε :

- Le Site du Lido, espace remarquable au titre de la loi Littoral, doit être traité comme tel et il est souhaité avoir connaissance publique du projet nouveau et de ses orientations générales (aménagement et protection environnement).
- Il est regretté la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation, la démocratie participative a du sens. (Et nous constatons que là elle n'a pas lieu).
- Si Royan mérite un restaurant/bar de plage qui peut se créer à l'emplacement du Lido pour répondre à l'image qualitative de la grande conche, des mesures de précaution s'imposent :
- Répondre aux normes environnementales et de protection du site
- Créer un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site
- Proposer une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huitres, fruits de mer etc. ...généralisant des partenariats avec les producteurs locaux)
- Rester une structure totalement amovible (enlevée entièrement les 6 mois de non exploitation)
- Apporter une offre de stationnement et de sécurité routière (zone 30, club de plage enfants à proximité, carrefour et passage piétons plus voie vélo)
- Ne pas générer de nuisances sonores (diurne et nocturne)
- Ne pas générer de nuisances de stationnement (aujourd'hui le boulevard et les rues adjacentes sont totalement occupées plus de 6 mois de l'année)
- Ne pas générer de nuisances dues à l'alcool (cf. conséquences de la Réserve à St Georges de Didonne) avec dégradations de la voie publique, des maisons riveraines, de la plage (le club pingouin est déjà l'objet chaque année de dégradations et vandalisme en pleine nuit).
- Ne pas générer de nuisances de sécurité routière mais également pour les maisons des habitants.
- Nous sommes totalement opposés à la création d'un bar de nuit (boite de nuit). Ces derniers sont en grande majorité des lieux aujourd'hui excentrés et générateurs de nuisances et incivilités et ne sont plus d'ailleurs dans l'air du temps, encore moins de par la crise sanitaire.
- Des lieux récréatifs pour les jeunes ne manquent pas mais manquent des lieux intergénérationnels et de qualité.
- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité.

- Un lieu comme le Lido ne peut être destiné aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- Il est aussi demandé à ce que les conditions ayant abouti au choix d'un spécialiste des nuits parisiennes soient transparentes et que nous soient expliquées les raisons de la non présentation de 3 projets sur les 6 ayant candidaté (et dont un a eu confirmation par les services de la mairie qu'il sera auditionné... et qui ne l'a pas été).
- Il est demandé une réunion publique avec le commissaire enquêteur et le maire pour présenter le projet dans son ensemble.
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des royannais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Je sous Signé ;

--
Christian FORT
61, Boulevard Gambetta
87000 LIMOGES
0555480111
0678149754
christianfort87@orange.fr

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 14:14
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Le Lido

De : Didier Goeusse
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 14:13:43 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Le Lido

Bonjour

Je fais référence à l'enquête publique actuellement en cours.
Je comprends bien le souhait de proposer une alternative au restaurant Le Lido . Je souhaite toutefois que cela ne se traduise pas par des nuisances sonores au delà de minuit ni par des nuisances de stationnement et de circulation dans les rues proches.

D'avnce merci de prendre en compte mes remarques

Cordialement

--

Didier GOEUSSE
5 Allée de l'Orangerie
17200 Royan

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 14:39
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR :

De : Henri MOUNIER
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 14:38:49 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet :

ùùùù

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: sophiehelbecqueSFR <sophiehelbecque@sfr.fr>
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 16:03
À: Mairie; Enquête Publique Plage
Cc: lesamisduparc
Objet: Le Lido
Pièces jointes: fauteuil-d-acces-au-bain-j-o-b-classic-12640.jpg

Madame, Monsieur,

Mes QUESTIONS concernant l'avenir du Lido,

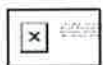
- Y aura-t-il toujours des toilettes publiques accessibles aux handicapés ?
- Y aura-t-il toujours un poste de secours ?
- Il serait intéressant de prévoir à la location 2 fauteuils handicapés pour la plage et d'accessibilité au bain.(photo jointe)

Royan pourrait demander un label Handiplage à l'occasion de la reconstruction du Lido.

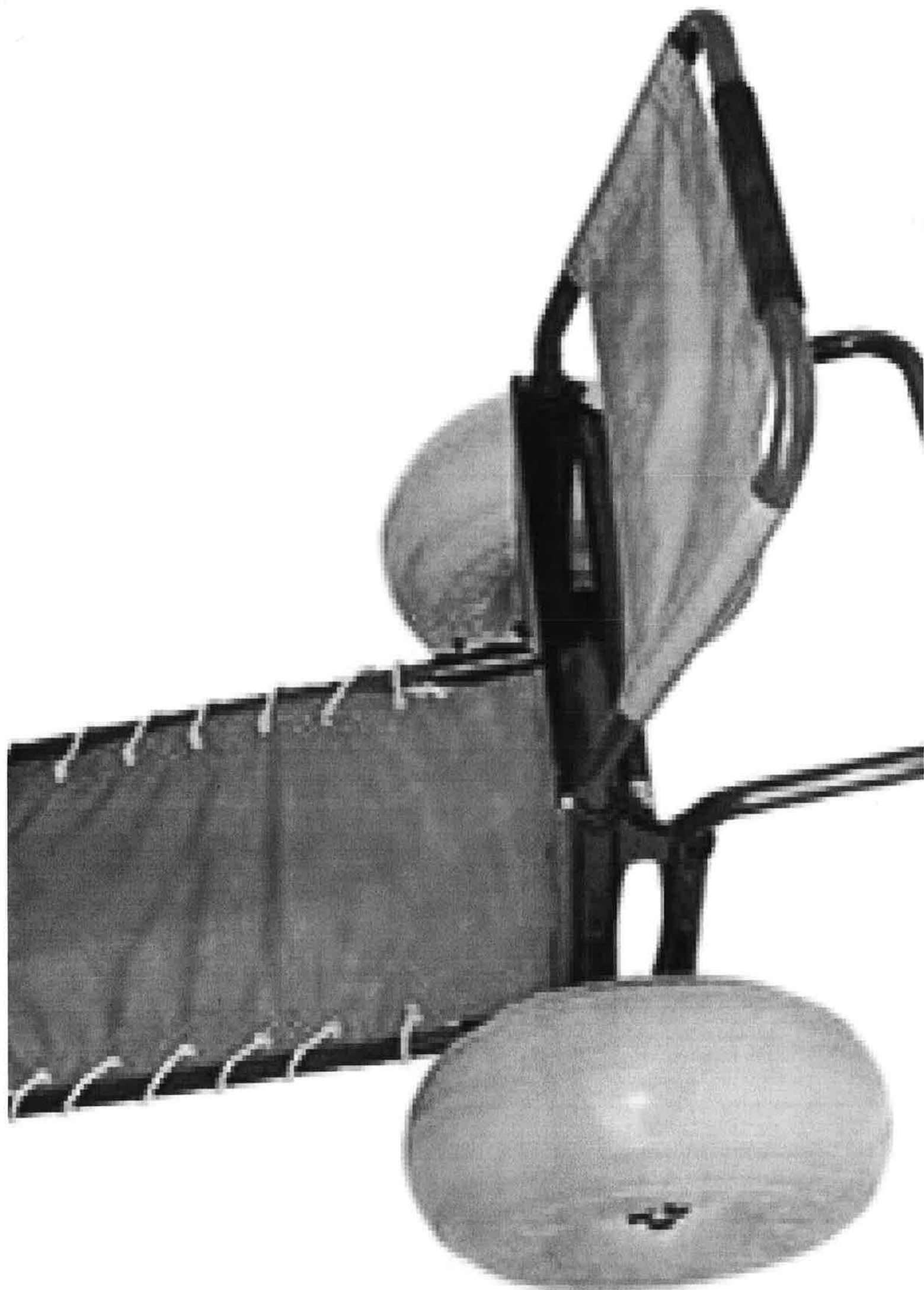
Bien à vous

Sophie Helbecque

Les toilettes handicapés (au niveau du Paradou) sont placés là où il n'y a pas de rampe d'accès à la plage....



Garanti sans virus. www.avast.com



Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 16:03
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Le Lido
Pièces jointes: fauteuil-d-acces-au-bain-j-o-b-classic-12640.jpg

De : sophiehelbecqueSFR
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 16:02:32 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Mairie; Enquête Publique Plage
Cc : lesamisduparc
Objet : Le Lido

Madame, Monsieur,

Mes QUESTIONS concernant l'avenir du Lido,

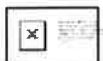
- Y aura-t-il toujours des toilettes publiques accessibles aux handicapés ?
- Y aura-t-il toujours un poste de secours ?
- Il serait intéressant de prévoir à la location 2 fauteuils handicapés pour la plage et d'accessibilité au bain.(photo jointe)

Royan pourrait demander un label Handiplage à l'occasion de la reconstruction du Lido.

Bien à vous

Sophie Helbecque

Les toilettes handicapés (au niveau du Paradou) sont placés là où il n'y a pas de rampe d'accès à la plage....

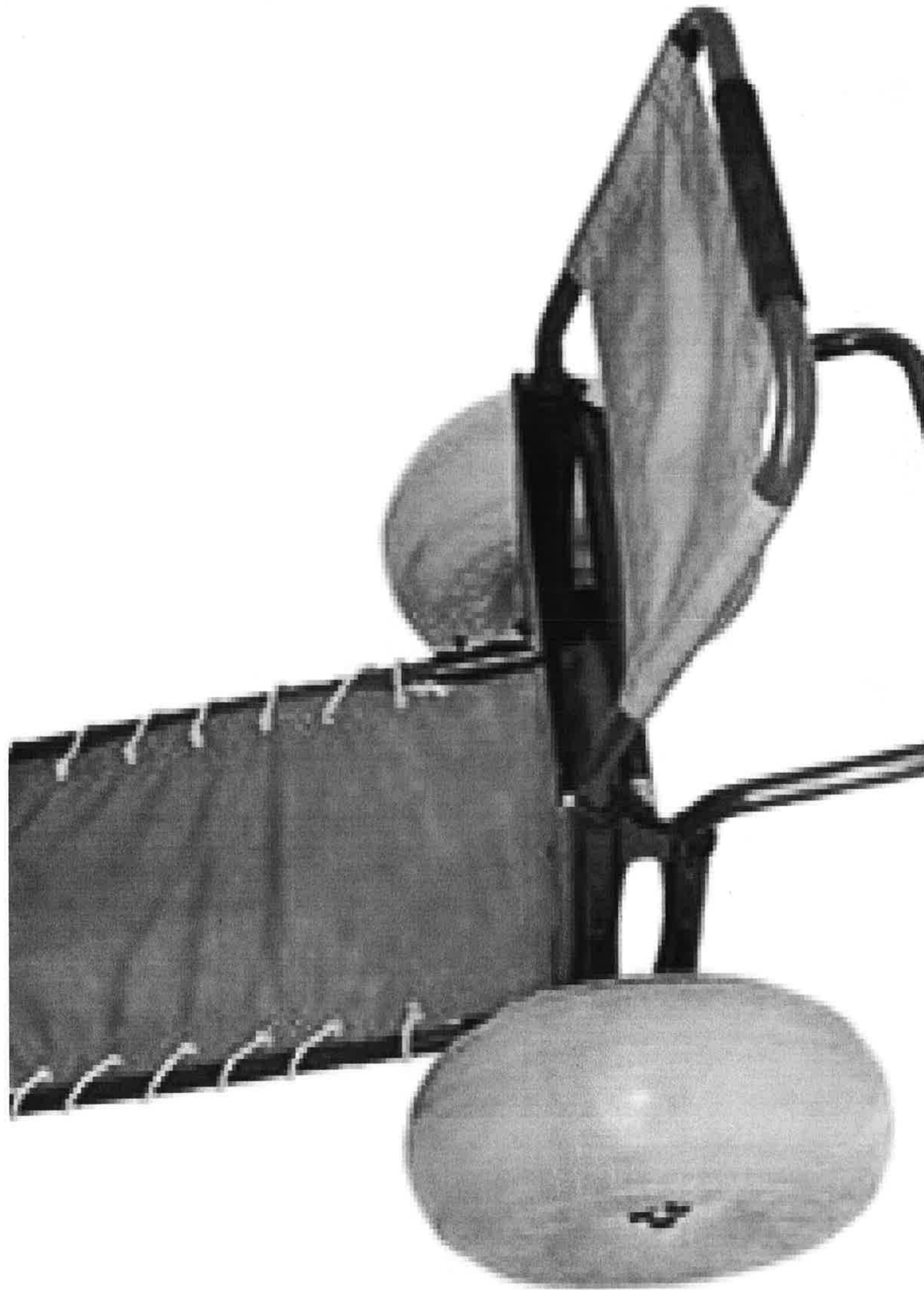


Garanti sans virus. www.avast.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.



Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 16:32
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Concession LIDO

De : agence@nathalie-manicot.com
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 16:32:01 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Concession LIDO

Monsieur Le Maire,
Madame, Monsieur,

Nous sommes inquiets à l'annonce de la création d'un lieu festif, bar de nuit tenu par des spécialistes des nuits parisiennes sur le site du Lido, boulevard Frédéric Garnier.

L'idée d'un restaurant, bar de plage nous semble nécessaire voire indispensable pour ce site remarquable que nous offre la grande conche.

Royan, jusqu'à présent, est plutôt reconnu comme un lieu de villégiature.

Nous comprenons très bien votre souhait de « réveille la ville » mais nous espérons aussi que vous êtes conscient que chacun de vos habitants a droit au respect de ses nuits de sommeil. Le quartier visé pour un tel lieu festif est un quartier résidentiel, avec des familles, nous-mêmes avons trois enfants.

Cet environnement ne correspond pas à l'activité d'un bar de nuit et n'est pas adapté aux besoins qui en découlent.

Un tel projet ne peut amener que des désagréments :

Désagréments sonores, bruits de l'établissement, des clients, des voitures, musique excessive,

Désagréments de circulation et de stationnement,

Désagréments environnementaux et sanitaires dans les espaces publics, sans vous parlez de ceux occasionnés chez les particuliers...

Concernant la sécurité et les dégradations de gros litiges restent à venir.

De notre côté, nous faisons notre maximum pour valoriser notre patrimoine, rénover, remettre en état ces belles villas et redonner à Royan toute sa beauté architecturale que chacun n'a de cesse d'utiliser comme vitrine, vous, représentants de l'état, les premiers !

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot

154 boulevard Frédéric Garnier

17200 ROYAN

agence@nathalie-manicot.com

06 14 11 62 60

Nathalie Manicot - ARCHITECTE D'INTERIEUR D'ART N°378 - 06 14 11 62 60

22 rue Saint Antoine 16000 Angoulême - agence@nathalie-manicot.com - www.nathalie-manicot.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 17:04
À: Julien YOUINOU; Freddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Concession Lido

De : agence@nathalie-manicot.com
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 17:03:57 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Concession Lido

Monsieur Le Maire,
Madame, Monsieur,

Nous sommes inquiets à l'annonce de la création d'un lieu festif, bar de nuit tenu par des spécialistes des nuits parisiennes sur le site du Lido, boulevard Frédéric Garnier.
L'idée d'un restaurant, bar de plage nous semble nécessaire voire indispensable pour ce site remarquable que nous offre la grande conche.
Royan, jusqu'à présent, est plutôt reconnu comme un lieu de villégiature.
Nous comprenons très bien votre souhait de « réveille la ville » mais nous espérons aussi que vous êtes conscient que chacun de vos habitants a droit au respect de ses nuits de sommeil. Le quartier visé pour un tel lieu festif est un quartier résidentiel, avec des familles, nous-mêmes avons trois enfants.
Cet environnement ne correspond pas à l'activité d'un bar de nuit et n'est pas adapté aux besoins qui en découlent.
Un tel projet ne peut amener que des désagréments :
Désagréments sonores, bruits de l'établissement, des clients, des voitures, musique excessive,
Désagréments de circulation et de stationnement,
Désagréments environnementaux et sanitaires dans les espaces publics, sans vous parlez de ceux occasionnés chez les particuliers...
Concernant la sécurité et les dégradations de gros litiges restent à venir.
De notre côté, nous faisons notre maximum pour valoriser notre patrimoine, rénover, remettre en état ces belles villas et redonner à Royan toute sa beauté architecturale que chacun n'a de cesse d'utiliser comme vitrine, vous, représentants de l'état, les premiers !

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot
154 boulevard Frédéric Garnier
17200 ROYAN
agence@nathalie-manicot.com
06 14 11 62 60

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 17:12
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Enquête publique Concession Lido
Pièces jointes: Enquete publique concession Lido 2021 04 14.pdf

De : agence@nathalie-manicot.com
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 17:11:43 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Enquête publique Concession Lido

Nathalie Manicot - ARCHITECTE D'INTERIEUR CFAI N°318 - 06 14 11 62 60
22 rue Saint Antoine 16000 Angoulême - agence@nathalie-manicot.com - www.nathalie-manicot.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot
154 boulevard Frédéric Garnier
17200 ROYAN

Mairie de Royan
Monsieur Le Maire
80 avenue de Pontaillac
17200 ROYAN

Le 13 avril 2021

Courrier en Recommandé avec Accusé de Réception

Objet : Site du Lido

Monsieur Le Maire,

Nous sommes inquiets à l'annonce de la création d'un lieu festif, bar de nuit tenu par des spécialistes des nuits parisiennes sur le site du Lido, boulevard Frédéric Garnier.

L'idée d'un restaurant, bar de plage nous semble nécessaire voire indispensable pour ce site remarquable que nous offre la grande conche.

Royan, jusqu'à présent, est plutôt reconnu comme un lieu de villégiature.

Nous comprenons très bien votre souhait de « réveille la ville » mais nous espérons aussi que vous êtes conscient que chacun de vos habitants a droit au respect de ses nuits de sommeil. Le quartier visé pour un tel lieu festif est un quartier résidentiel, avec des familles, nous-mêmes avons trois enfants.

Cet environnement ne correspond pas à l'activité d'un bar de nuit et n'est pas adapté aux besoins qui en découlent.

Un tel projet ne peut amener que des désagréments :

Désagréments sonores, bruits de l'établissement, des clients, des voitures, musique excessive,

Désagréments de circulation et de stationnement,

Désagréments environnementaux et sanitaires dans les espaces publics, sans vous parlez de ceux occasionnés chez les particuliers...

Concernant la sécurité et les dégradations de gros litiges restent à venir.

De notre côté, nous faisons notre maximum pour valoriser notre patrimoine, rénover, remettre en état ces belles villas et redonner à Royan toute sa beauté architecturale que chacun n'a de cesse d'utiliser, vous, représentant de l'état, le premier !

Raynal Geoffroy & Nathalie Manicot

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 20:46
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Enquête publique plage Lido

De : Minjoulat-Rey Marie-Christine
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 20:45:31 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris À : Enquête Publique Plage
Objet : Enquête publique plage Lido

Bonjour

Nous sommes favorables à l'installation d'une solution de restauration en journée et début de soirée, qui serait simple mais de qualité, privilégiant les produits locaux et faisant sens sur une plage par ailleurs familiale et desservant tout un quartier caractérisé par son patrimoine architectural incontournable que sa population veille à valoriser.

Un établissement de nuit nous semblerait inadapté dans ce contexte car ne permettrait pas de valoriser le quartier, ne répondrait pas aux attentes de la population du Parc et des alentours, et serait une source potentielle de nuisances sonores.

Cordialement

M. Minjoulat-Rey

Envoyé de mon iPad

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 20:51
À: Julien YOUINOU; Frédéric KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : ENQUETE PUBLIQUE - Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

De : michel.joubrel@orange.fr
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 20:51:07 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : pref-envir-pref17@charente.gouv.fr; Enquête Publique Plage
Objet : ENQUETE PUBLIQUE - Projet aménagement du LIDO, plage de Royan

Bonjour Monsieur Le Maire,
Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Voici mes observations dans le cadre de l'Enquête publique visée en objet.
Bien cordialement.

Michel JOUBREL
60, Boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
et
Villa L'Oustalet
5, allée Lacambra
17200 ROYAN

Tél. : 06.07.01.27.18
michel.joubrel@orange.fr

- Site du Lido, espace remarquable au titre de la loi Littoral, doit être traité comme tel et il est souhaité avoir connaissance publique du projet nouveau et de ses orientations générales (aménagement et protection environnement).
- Il est regretté la non concertation avec le voisinage et les habitants, alors qu'aucun grand projet porté aujourd'hui par une collectivité ne se décide sans écoute et consultation, la démocratie participative a du sens. (Et nous constatons que là elle n'a pas lieu).
- Si Royan mérite un restaurant/bar de plage qui peut se créer à l'emplacement du Lido pour répondre à l'image qualitative de la grande conche, des mesures de précaution s'imposent :
- Répondre aux normes environnementales et de protection du site
- Créer un lieu qui s'adresse aux royannais, aux touristes, aux familles qui passent la journée sur la plage et répondre à leurs attentes et aspirations : un lieu ouvert, léger, une « terrasse sur la mer », apportant une valeur ajoutée esthétique au site
- Proposer une offre intergénérationnelle (familles, habitants, touristes) et de source locale (huitres, fruits de mer etc. ...généralisant des partenariats avec les producteurs locaux)
- Rester une structure totalement amovible (enlevée entièrement les 6 mois de non-exploitation)
- Apporter une offre de stationnement et de sécurité routière (zone 30, club de plage enfants à proximité, carrefour et passage piétons plus voie vélo)
- Ne pas générer de nuisances sonores (diurne et nocturne)
- Ne pas générer de nuisances de stationnement (aujourd'hui le boulevard et les rues adjacentes sont totalement occupées plus de 6 mois de l'année)
- Ne pas générer de nuisances dues à l'alcool (cf. conséquences de la Réserve à St Georges de Didonne) avec dégradations de la voie publique, des maisons riveraines, de la plage (le club pingouin est déjà l'objet chaque année de dégradations et vandalisme en pleine nuit).

- Ne pas générer de nuisances de sécurité routière mais également pour les maisons des habitants.
- Nous sommes totalement opposés à la création d'un bar de nuit (boite de nuit). Ces derniers sont en grande majorité des lieux aujourd'hui excentrés et générateurs de nuisances et incivilités et ne sont plus d'ailleurs dans l'air du temps, encore moins de par la crise sanitaire.
- Des lieux récréatifs pour les jeunes ne manquent pas mais manquent des lieux intergénérationnels et de qualité.
- Le tourisme durable ne s'appuie plus sur ces formes d'entassement de personnes dans un bar mais sur des propositions nouvelles, apportant qualité et authenticité.
- Un lieu comme le Lido ne peut être destiné aux jeunes adultes touristes deux mois par an mais s'adresser à tous (du café à une assiette, d'une glace à un verre).
- Il est aussi demandé à ce que les conditions ayant abouti au choix d'un spécialiste des nuits parisiennes soient transparentes et que nous soient expliquées les raisons de la non présentation de 3 projets sur les 6 ayant candidaté (et dont un a eu confirmation par les services de la mairie qu'il sera auditionné... et qui ne l'a pas été).
- Il est demandé une réunion publique avec le commissaire enquêteur et le maire pour présenter le projet dans son ensemble.
- L'intérêt général doit présider au choix du projet d'aménagement, au nom de cet espace remarquable, de la préservation de l'environnement de la grande plage, des attentes des roennais jeunes et moins jeunes et prendre en compte les préoccupations des habitants du quartier qui ont aussi à cœur l'intérêt général !

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 22:24
À: Julien YOUINOU; Freddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR : Concession LIDO
Pièces jointes: Récapitulatif1 LIDO DB.docx

De : bomtemps
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 22:23:44 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet : Concession LIDO

Provenance : Courrier pour Windows 10



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

Concession Lido

Eté automne 2020 : concession Lido à renouveler pour durée de 9 ans

Association Amis du Parc et riverains demandent des informations et cahier des charges future exploitation, sans réponse excepté en janvier 2021 le maire répond par courrier qu'il n'y aura pas de nuisances sonores diurnes et nocturnes et nous tiendra informés. Pas de suite

L'appel d'offres est lancé le 24 décembre 2020 (jusqu'au 12 février 21)

Rumeurs persistantes proposant une guinguette ouverte la nuit.

Infos de Sud-Ouest : le candidat serait un spécialiste parisien des bars de nuit et grandes fêtes de plages. Un candidat non auditionné par la CAO exprime son étonnement devant procédure et regret de ne pas avoir pu présenter son projet (alors que services de la mairie lui auraient affirmé qu'il le serait).

La CAO se réunit fin mars et fait son choix sur 3 projets présentés. 3 autres projets (dont un répondant totalement au cahier des charges) ne le sont pas et sans aucune information en retour.

Le conseil municipal voterait la délibération en avril (ouverture souhaitée en mai)

Une enquête publique sur les modes de concession de la plage est ouverte du 6 au 21 avril (ensuite le rapport du commissaire enquêteur est adressé à la mairie et au préfet pour réponses aux questions et amendements si nécessaire), donc fin mai !

Le fond :

Aucune transparence vis-à-vis des riverains du boulevard et du Parc, aucune information et encore moins consultation ou association au projet. Pas d'écoute. Ce qui aujourd'hui n'a plus cours dans les collectivités ! un projet ne se fait pas contre les habitants mais avec eux !

Aucune écoute de l'association des Amis du Parc (460 familles, plus de 1100 personnes !)

Aucun élu du quartier dans la CAO

Dans le cahier des charges : s'il est noté pas de nuisances sonores, il est indiqué une exploitation du 2 mars au 29 octobre, **soit 8 mois, 7j/7, de 6h30 à Minuit (et 2H du matin juillet aout)**

Si les riverains ne sont pas opposés à un restaurant de plage (midi et soir) sur le principe, ils sont opposés à un bar de nuit entraînant tout son cortège de nuisances (sonores, stationnement, dégradations, proximité club de plage enfants, altération image grande page et ville ...)

Compte tenu de l'emplacement exceptionnel du Lido, c'est un emblème de l'image de la ville, « une ville plage » la mise à disposition de ce site remarquable engendre un nouveau regard à porter à ce lieu, un lieu balnéaire, contemporain, élégant, maritime , respectueux de l'environnement , dans une ambiance familiale, touchant les clientèles plage, touristes, habitants , avec une offre de produits authentiques ; une « terrasse sur la mer », un lieu ouvert, apportant une valeur ajoutée esthétique au boulevard et aux efforts de rénovation qu'ont fait les riverains depuis quelques années .

De plus, il faut tirer les leçons de la crise sanitaire et ne plus envisager des lieux fermés où l'on entasse les gens comme une boîte de nuit.

Un des projets porte cette vision « un navire à quai le temps d'une escale saisonnière » , avec une offre diversifiée de produits à plusieurs moments de la journée et dans une approche esthétique visuelle collant parfaitement à la ville de Royan.

Un tiki bis ou une réserve bis, non !

...

Daniel Bomtemps

Président des Amis du Parc

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: Enquête Publique Plage
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 22:27
À: Julien YOUINOU; Fréddy KLIMMECK; Elisabeth GOMES DE RESENDE
Objet: TR :
Pièces jointes: O.PEnavaire.docx

De : bomtemps
Envoyé : mercredi 14 avril 2021 22:26:52 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris
À : Enquête Publique Plage
Objet :

Provenance : Courrier pour Windows 10



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont la Ville de Royan est propriétaire. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont interdites.

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

"O. PENA VAIRE"

<cptpenoli@gmail.com>

ajouter à mes

contacts[créer une alerte](#)

à

[SMS](#)

"lesamisduparc" <lesamisduparc176@orange.fr>

date

14/04/21 17:39

objet

Re: Enquête publique concession LIDO

[voir l'en-tête complet](#)

bonjour

tout à fait d'accord avec l'association.

Nous sommes contre les nuisances et toute activité liée à la vente d'alcool à proximité des plages même si cela peut apporter des fonds à la commune
cordialement